



Collège Paul-Emile VICTOR  
MUNDOLSHEIM

## CHOIX DES LANGUES VIVANTES OU ANCIENNES AU COLLEGE

### A l'entrée en 6<sup>e</sup>

- Soit ANGLAIS LV1
- Soit ALLEMAND LV1
- Soit BILANGUE = ANGLAIS et ALLEMAND.

Pas de classes spécifiques bilangues

### A l'entrée en 5<sup>e</sup>

Poursuite des langues vivantes choisies mais possibilité de choisir l'option LATIN (2 heures).



- Une fois l'option choisie, l'élève la poursuit jusqu'en 3<sup>e</sup>.
- L'option LATIN est incompatible en 4<sup>e</sup> avec l'option CLASSE EUROPEENNE (2 heures).

### A l'entrée en 4<sup>e</sup>

Poursuite de l'option BILANGUE (Allemand et Anglais).

Choix d'une LV2 pour les autres.

- Si la LV1 est l'Anglais, possibilité de choisir Allemand ou Espagnol.
- Si la LV1 est l'Allemand, obligation de suivre LV2 Anglais.

Possibilité de choisir l'option européenne qui commence en 4<sup>e</sup> et se poursuit obligatoirement en 3<sup>e</sup>, par un horaire renforcé de 2 heures supplémentaires d'anglais ou d'allemand (en sachant que pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'option européenne allemand n'a pu être proposée faute d'effectifs suffisants).

Cet enseignement permet, non seulement d'approfondir les connaissances linguistiques mais aussi la civilisation et la culture des pays anglophones ou germanophones.

Les élèves intéressés sont sélectionnés en fin de 5<sup>e</sup> en fonction de leur niveau général ainsi que de leurs compétences dans la langue choisie. Par ailleurs nous évaluons la motivation de l'élève.

### Classe bilingue

L'inspection Académique entend conforter le site bilingue au Collège de VENDENHEIM et ne souhaite pas ouvrir de classe bilingue à MUNDOLSHEIM. Les élèves qui veulent poursuivre ce cursus doivent rejoindre le Collège de VENDENHEIM. Monsieur l'Inspecteur d'Académie a précisé que les familles qui le demanderaient obtiendraient une dérogation pour le Collège de SOUFFELWEYERSHEIM;